

N° SPÉCIAL ÉLECTIONS GIE | MARS 2024

HORS-SÉRIE - PRIX : 1€50

Le Mag

LA REVUE DE L'UNSA-FERROVIAIRE



ÉLECTIONS AU GIE SNCF OPTIM'SERVICES



SOMMAIRE

PAGES 2/3

ÉLECTIONS GIE SNCF
OPTIM'SERVICES

PAGES 4/5

ACTIVITÉS SOCIALES
ET CULTURELLES



NOS REVENDEICATIONS POUR...

PAGES 6/7

L'ENSEMBLE
DES PERSONNELS DU GIE
SNCF OPTIM'SERVICES

PAGES 9/13

LES SERVICES MÉDICAUX
ET DE L'ACTION SOCIALE



PAGES 14/15

PAIE ET COMPTABILITÉ



ÉLECTIONS GIE SNCF Présentation du scrutin

À la suite de la création de la structure *SNCF Optim'Services* dans le groupe public ferroviaire, de nouvelles instances représentatives du personnel doivent être créées.

Des élections professionnelles auront donc lieu au sein du groupement d'intérêt économique (GIE) SNCF :

- > 1^{er} tour : du 9 au 16 avril 2024
- > Si 2^e tour : du 30 avril au 7 mai 2024

AUTRES DATES IMPORTANTES

Les listes électorales seront affichées le 29 mars au plus tard.

Le matériel de vote (avec modalités de connexion) sera transmis :

- > 1^{er} tour : 25 mars et 27 mars (1^{er} et 2^e envoi)
- > Si 2^e tour : 17 mars et 22 avril (1^{er} et 2^e envoi)



LE RÉSULTAT DE VOS VOTES SERA DÉTERMINANT POUR :

- votre représentation auprès de l'entreprise (23 élus titulaires et 23 élus suppléants au CSE SNCF Optim'Services)
- la politique de vos activités sociales et culturelles
- la négociation de vos futurs intéressements, notamment celui au titre de l'année 2024 qui sera versé en 2025
- la nomination de vos délégués de commissions de notation



Le Mag, la revue de l'UNSA-Ferroviaire - 56, rue du Fbg Montmartre - 75009 Paris

Tél. : 01 53 21 81 80 - federation@unsa-ferroviaire.org - Site : www.unsa-ferroviaire.org

Directeur de la publication : Didier Mathis - mathis.d@unsa-ferroviaire.org - Rédacteurs en chef : Gilles Dontenvill & Fred Porcel

Photos : Pixabay.com, Freepik.com, Pexels.com - CPPAP : 0327 S 07536 - ISSN : 2431-6814

Conception/réalisation : Agence Ippac - www.ippac.fr - Impression : ROTO CHAMPAGNE - Z.I. La Dame Huguenotte - 52000 CHAUMONT

Pour un intéressement de haut niveau : votez UNSA !

Depuis de nombreuses années, l'UNSA-Ferroviaire est, par l'ensemble de ses choix, **le syndicat du pouvoir d'achat pour les cheminotes et les cheminots**. L'UNSA-Ferroviaire le démontre tous les ans en négociant et en prenant ses responsabilités lors des signatures des négociations annuelles obligatoires (NAO), des accords d'intéressement ou, en instance commune, lors des votes permettant de valider des mesures en faveur du pouvoir d'achat des salariés.

Sur la SA SNCF, l'UNSA-Ferroviaire a négocié et signé l'ensemble des accords d'intéressement ! Voici le bilan de ce que l'UNSA-Ferroviaire a négocié pour vous :



Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant (euros)	489	477	274	274	323	317	530	805



Depuis 2016, l'UNSA-Ferroviaire a validé avec sa signature **plus de 3 500 euros par salarié**. En 2024, **l'ensemble des salariés d'Optim'Services qui appartenaient à SNCF Holding toucheront l'intéressement négocié en 2023, pouvant aller de 880 euros à 1 004 euros**. Les agents en provenance de Réseau et de Gares & Connexions percevront l'intéressement au titre de leur SA d'origine.

L'intéressement est et restera une revendication forte de l'UNSA-Ferroviaire.

Après la création du GIE SNCF Optim'Services, il sera impératif de négocier un accord pour cette nouvelle entité. **Afin de garder un intéressement de haut niveau, l'UNSA-Ferroviaire a déjà exigé que les négociations d'un tel accord se tiennent juste après les élections, afin de conclure un accord d'intéressement qui sera versé en 2025.**

Pour bénéficier d'un accord d'intéressement en 2025, votez UNSA-Ferroviaire !



NOTATIONS

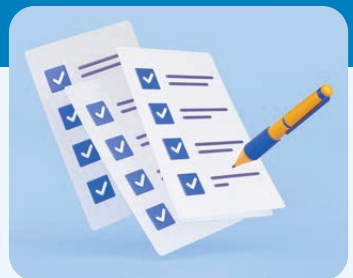
Cette année, l'exercice de notations se trouve décalé. En effet, les délégués de commissions ne seront connus qu'après les élections professionnelles qui se termineront fin avril 2024 au plus tard. **De votre vote dépendra donc votre représentation aux commissions de notations.**

Les réunions et commissions de notations au sein du GIE se tiendront donc en mai et juin 2024 avec un « effet notations » rétroactif (calqué sur l'exercice de notations de l'ensemble des autres entreprises du groupe SNCF) afin de

ne pas nous pénaliser, nous, salariés de cette nouvelle structure. Les circonscriptions de notations Optim'Services médicaux sociaux et hors médicaux sociaux sont conservées.

Pour compenser la variation des effectifs due à l'arrivée de nouveaux collègues sur nos périmètres de notations, le GRH00910 sera appliqué afin que personne ne soit pénalisé par cette réorganisation.

Vos représentants UNSA-Ferroviaire restent à vos côtés pour défendre vos intérêts. **Aujourd'hui comme**



demain, vos délégués de commission UNSA-Ferroviaire continuent à vous conseiller, vous défendre et vous représenter.

Nous vous invitons à venir vers nous pour tout échange ou informations !

Ce que l'UNSA a fait pour vous...



Depuis 2016, depuis huit années maintenant, l'UNSA-Ferroviaire a gagné toutes les élections professionnelles successives au sein de l'EPIC, puis maintenant de la SA Holding SNCF. De ce fait, l'UNSA-Ferroviaire gère le comité social et économique (CSE) et dynamise les activités sociales, en phase avec ses aspirations et son programme.



Dans le domaine du tourisme, ce sont presque deux milliers d'agents parmi vous qui profitent chaque année des offres proposées. Des voyages exceptionnels à des prix incroyables.



DES ACTIVITÉS ORIGINALES, POUR TOUTE LA FAMILLE

Nous avons eu pour volonté de vous proposer des **activités innovantes**, variées et toujours dans le but de vous faire partager des moments en famille, à des prix quasiment toujours sous la barre des 50%, voire plus.

Nous avons créé les *Ventes Flash* dans tous les domaines (voyages, concerts, sports, spectacles...). C'est devenu, pour beaucoup, un réel rendez-vous. *Un mois / Une envie* est également votre rendez-vous, avec une nouvelle thématique chaque mois.

Votre CSE a eu également à cœur de vous proposer, en plus des nombreuses offres billetterie, des **privatisations de parcs incroyables** : Astérix, Disneyland Paris et maintenant le Puy du Fou. Nous proposons également des week-ends à Europa-Park, au Futuroscope et, depuis l'année dernière, des week-ends à PortAventura World, qui rencontrent aussi un grand succès.

AMÉLIORER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

L'axe de politique sociale de l'UNSA-Ferroviaire pour les CSE et/ou les comités des activités sociales interentreprises (CASI) est clair : **dynamiser les activités sociales**, être les acteurs du **pouvoir d'achat** et des **aides sociales** pour les salariés.

Pour votre quotidien, le CSE SNCF vous fait par exemple profiter de 6% chez Carrefour, 5% chez Auchan, Leclerc et les Magasins U. Pour l'entretien de votre véhicule, ce sont 15% de remise chez Feu Vert. Pour vos cadeaux ou pour vous faire plaisir, vous profitez de 30% chez Avenue des parfums.

Ce ne sont là que quelques exemples, vous pouvez retrouver l'intégralité de nos bons plans sur le site du CSE.

VOUS AIDER DANS TOUS LES DOMAINES

L'UNSA-Ferroviaire a également mis en place les **chèques-vacances**, les participations aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

et les indemnités de frais d'étude (IFE) qui ont plusieurs milliers d'utilisateurs et consommateurs par an.

Dans le domaine du tourisme, ce sont presque deux milliers d'agents parmi vous qui profitent chaque année des offres proposées. Des voyages exceptionnels à des prix incroyables. Afin de garantir la meilleure équité, des points d'ancienneté sont instaurés et un huissier de justice effectue le tirage au sort.

L'ÉCOLOGIE

Un sujet qui nous anime et pour lequel nous vous alertez parfois, c'est bien entendu l'impact écologique de nos voyages en avion moyens et longs-courriers. Sur cette partie, notre agence de voyages soutient des associations caritatives, des entreprises et des organisations locales qui contribuent à la défense de l'environnement et de la culture, afin de maximiser les avantages que le tourisme apporte aux populations locales et leur économie.

En parallèle, le CSE SNCF va contribuer, dès 2024, à la réduction des émissions de CO₂ par compensation à travers une **action de reforestation** en plantant un arbre par personne prenant l'avion avec nous. Bien entendu, cela n'est pas la solution ultime lorsque le secteur aérien représente entre 2,5 et 5% des émissions mondiales de CO₂. La modernisation des flottes, les biocarburants ou encore d'autres solutions comme l'écopilotage sont aussi des pistes.

Nous avons décidé également, dès cette année, de proposer du tourisme sans l'option transport. Vous avez donc la possibilité de profiter d'une semaine à Salou (Espagne), d'avril à octobre, à prix fou. Votre CSE a décidé de **vous laisser**



le choix de votre transport, mais aussi de vous joindre une notice pour obtenir sa carte FIP, prendre le train et être actrice et acteur de l'écologie.

DES VACANCES EN FRANCE

En France maintenant, le CSE SNCF fait profiter plus de 700 familles par an de semaines de **vacances en mobil-home** à 89 euros au lieu de 550 euros. En complément et pour des vacances sportives, le CSE SNCF propose un grand nombre de logements en hiver financés à 50% et dans de nombreuses stations des Alpes principalement.

Pour aussi profiter de **séjours en France**, d'un repas au restaurant, un massage ou même un vol en hélicoptère, le CSE SNCF vous fait profiter de 60% de réduction sur plus de 100 000 expériences disponibles.

Pour les années à venir, nous vous réservons encore de très belles surprises avec des voyages de rêve, des croisières incroyables, des activités diverses et variées ainsi que des places de concerts, spectacles et parcs d'attractions, des bons plans toujours plus nombreux pour vous satisfaire encore plus.



“
Pour les années à venir, nous vous réservons encore de très belles surprises...

”

**Vous aimez votre CSE SNCF,
il n'y a qu'une chose possible
pour le garder :**

**VOTEZ ET FAITES VOTER
UNSA-FERROVIAIRE !**



L'ensemble des personnels du GIE SNCF Optim'Services



La création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) n'était pas la bonne option, parce que le démantèlement du groupe public ferroviaire en une myriade d'entités n'est bon ni pour la cohésion indispensable à l'activité ferroviaire, ni pour le bien-être du corps social cheminot. L'UNSA-Ferroviaire poursuivra ses efforts pour s'opposer à la mise en concurrence des cheminotes et cheminots entre eux et obtenir une politique de transport public décarbonée, accessible à tous et partout sur le territoire.

“
Maintenir et développer une animation métier spécifique à chaque métier !
 ”

Mais la mise en œuvre effective du GIE SNCF Optim'Services est désormais une réalité que vos élus doivent intégrer, tout en poursuivant leur engagement pour défendre l'emploi et les conditions de travail. Les centres de services partagés (CSP) ont recours à des prestations externes ou seront tentés d'en déployer (plateforme téléphonique à PPA, prestataires externes pour l'aptitude sécurité ferroviaire aux services médicaux...). Ce qu'en dit la direction du GIE n'est pas une garantie absolue de maintien de la charge de travail en interne, compte tenu de la tendance à externaliser.

Notre priorité : maintenir et développer l'emploi au sein du GIE et mettre un terme à la sous-traitance !

Tous les CSP réunissent des professionnels avec un très haut niveau d'expertise, des compétences

rare et indispensables pour les activités. C'est parce qu'elles sont exceptionnelles qu'il faut les valoriser et anticiper à long terme leur maintien en améliorant l'attractivité des métiers.

Notre priorité : maintenir et développer les parcours professionnels de tous les salariés du GIE en améliorant leur rémunération et leur niveau de responsabilité, c'est une condition indispensable à l'attractivité des métiers !

Tous les CSP sont confrontés à la gestion de situations sensibles, complexes, urgentes, en parallèle de l'activité quotidienne. Il est indispensable que chaque salarié du GIE trouve en proximité un appui métier en complément de la ligne hiérarchique pour répondre en qualité aux activités.

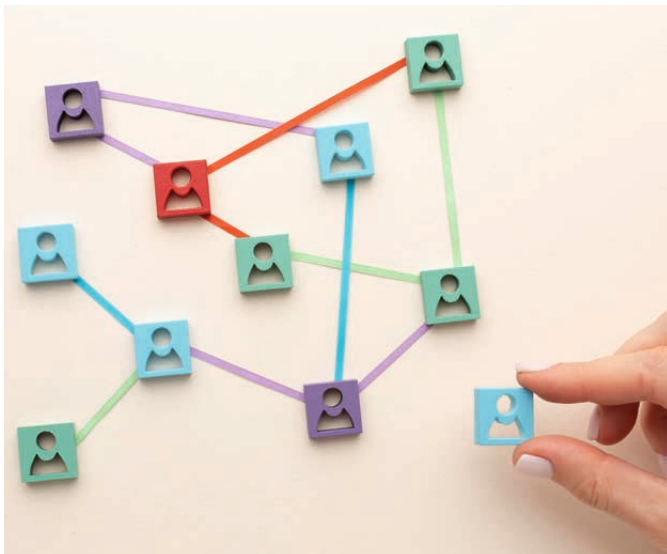
Notre priorité : maintenir et développer une animation métier spécifique à chaque métier !

Tous les CSP doivent garantir une réponse en proximité et en réactivité aux activités et à l'ensemble des salariés du GPF. La politique d'optimisation des surfaces ne doit pas dégrader cet accès en proximité aux salariés, alors que l'ensemble des activités a drastiquement réduit le nombre d'interlocuteurs en établissement. Il en va du maintien de la cohésion du groupe.

Notre priorité : maintenir et développer un maillage territorial au plus près des salariés et des activités, avec des installations accessibles et respectueuses des spécificités des métiers (confidentialité des services médicaux sociaux par exemple) !

Tous les CSP sont confrontés à la digitalisation de leurs activités. Les expériences passées et en cours ont démontré les difficultés rencontrées, avec la mise en place de nouveaux outils digitaux (retards de développement, mauvaise qualité des solutions logicielles, mauvaise intégration avec les outils existants, qualité des réseaux dégradée, régression...).

Notre priorité : obtenir des outils de travail performants (dotation informatique, smartphone, logiciel et réseau) tenant compte des exigences métiers et améliorant le fonctionnement existant !



Tous les CSP vont être confrontés à une logique de facturation à l'acte, levier puissant de productivité et d'intensification du travail. La pression existante sur l'adéquation charges/ressources va être décuplée pour poursuivre les efforts d'optimisation, d'externalisation, voire de suppression d'activité pour diminuer la masse salariale.

Notre priorité : obtenir la bonne allocation des ressources en fonction de la charge de travail pour chacun des métiers, à qui il appartient de définir les données objectives et indiscutables pour produire en quantité et en qualité !

Tous les CSP sont exposés aux risques psychosociaux spécifiques à une activité tertiaire diluée sur l'ensemble du territoire (petits collectifs de travail, management à distance, activité de soins et de soutien psychologique, accompagnement social de personnes fragiles...). Pour prendre soin des autres, il faut prendre soin de soi et des collectifs de travail.

Nos priorités :

- > exiger un plan ambitieux d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail,
- > exiger une démarche innovante et participative pour améliorer l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle (par exemple : semaine de quatre jours, télétravail...),
- > identifier et prévenir le plus en amont possible les situations à risque et exiger une forte réactivité de la ligne managériale.

“
Obtenir la bonne allocation des ressources en fonction de la charge de travail pour chacun des métiers...”



REPRÉSENTATIVITÉ LES QUATRE CHIFFRES À RETENIR

Le ministère du Travail le confirme : l'UNSA maintient sa forte représentativité au sein de la branche ferroviaire !



2^e
organisation syndicale
représentative



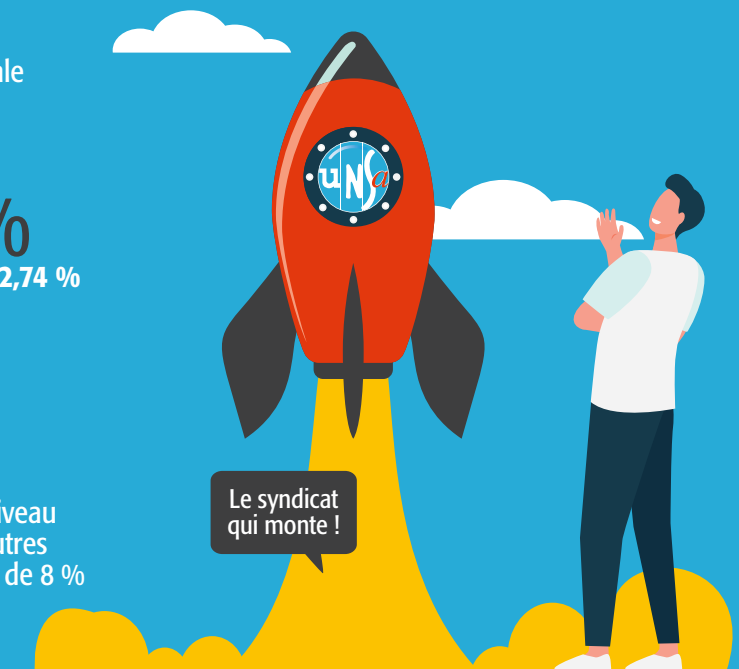
1^{re}
organisation syndicale
progressiste



26,74 %
soit une hausse de **2,74 %**
entre 2017 et 2021



4
syndicats restent
représentatifs au niveau
de la branche, les autres
ayant obtenu moins de 8 %



© UNSA-FERROVIAIRE 2021 | CRÉDIT PHOTO : FREEPIK & FLATCON



UNSA-FERROVIAIRE

Les services médicaux et de l'action sociale



Le GIE présente plus de risques que d'opportunités pour la pérennité de certaines offres relevant de l'action médico-sociale.

Les adhérents du GIE, représentés par les directeurs financiers et les responsables des ressources humaines, viseront la réduction des coûts. Le contexte de concurrence et l'absence de volonté des entreprises ferroviaires pour **promouvoir une convention collective de branche avec un haut niveau de protection sociale pour tous**, sont autant de motifs d'inquiétudes pour les trois médecines (soins, travail, aptitude) ou encore les offres de l'action sociale, notamment à destination des pensionnés.

Avec la création du GIE et du CSE dédié, vos élus s'engagent à veiller à la parfaite cohérence des actions et revendications portées par l'UNSA au sein du CSE SNCF Optim'Services et ses différentes commissions (CSSCT...), du conseil d'administration de la CPRPF, de la commission du FASS, de la commission supérieure de la santé, du comité de suivi de l'aptitude sécurité, de toutes les instances traitant de sujets médico-sociaux (suivi des accords mixité et égalité et travailleurs handicapés, logement, bilan annuel en santé au travail...).

Il en va de l'efficacité et de la portée d'un **dialogue social raisonné, constructif et exigeant**, pour porter les revendications communes aux professionnels médico-sociaux, qui sont :

PROFESSIONNELS DIPLÔMÉS

- > améliorer l'**attractivité** des métiers de la santé, de la prévention, de l'accompagnement social
- > protéger l'**indépendance** technique des professionnels du soin et de l'accompagnement social et leur proposer un espace de réflexion éthique et déontologique, des séances d'analyse de la pratique, de la supervision, du co-développement...
- > maintenir et développer la **formation professionnelle** continue, qualifiante, voire certifiante
- > remplacer tous les **départs** de professionnels de santé et d'accompagnement social

MANAGERS

- > recentrer les managers sur leur **cœur de métier** en supprimant les tâches liées à la gestion immobilière (inspection commune préalable, correspondant achat, correspondant sécurité incendie...)
- > maintenir et développer un **management fonctionnel** assuré par des conseillers techniques du métier
- > améliorer le **déroulement de carrière** des managers médico-sociaux avec un parcours de la classe 6 à la classe 8

SECRÉTAIRES

- > pérenniser l'emploi des **secrétaires médico-sociales** pour recentrer les professionnels médico-sociaux sur leur cœur de métier et obtenir la classe 4 pour toutes les secrétaires
- > obtenir la **prime de saisie** pour les secrétaires en soins, en GMT, aptitude sécurité et à l'action sociale

Les services médicaux



Siège des services médicaux, cabinets médicaux régionaux et locaux, pôle de soutien psychologique, laboratoires, cellule toxicologie.

LES PATIENTS ET LES SALARIÉS AU CŒUR DU PROJET DE SERVICE !

L'UNSA-Ferroviaire est engagée de longue date dans la défense des trois médecines intégrées au sein du groupe SNCF et dans le respect du statut, s'agissant de la médecine de soins. Au sein de la commission supérieure de la santé, du comité de suivi de l'aptitude sécurité, des CSE, les élus et délégations UNSA visent les objectifs suivants pour garantir l'indépendance des trois médecines :

Santé au travail

- > maintenir et développer un service de prévention et de santé au travail autonome en prévision du renouvellement de l'agrément en 2025,
- > développer la pluridisciplinarité et la coordination entre tous les acteurs de la santé et sécurité au travail (ligne managériale, RRH, médecins, infirmiers, COSEC, psychologues, travailleurs sociaux...),

- > développer les actions de la promotion de la santé et de la prévention.

Médecine de soins

- > exiger une feuille de route (document politique) pour la médecine de soins déclinée en projet de service (document métier), en associant les professionnels de santé et les représentants des salariés,
- > exiger un schéma pluriannuel d'offres de soins adapté aux besoins spécifiques des cheminots et tenant compte des offres existantes sur les territoires,
- > maintenir et obtenir l'accès à la médecine de soins – généralistes et spécialistes – à tous les salariés quel que soit leur statut,
- > maintenir l'accès à la médecine de soins spécialiste et généraliste pour les salariés transférés quel que soit leur statut,
- > renforcer le réseau du pôle de soutien psychologique (soutien individuel, collectif, formation).



Médecine d'aptitude et laboratoire

- > mettre un terme au recours à prestations externes,
- > digitaliser les dossiers médicaux,
- > développer un parcours professionnel adapté pour les paramédicaux et professionnels des laboratoires.

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ RECONNUS ET VALORISÉS !

Vos représentants porteront les revendications suivantes auprès des dirigeants du GIE et de la direction des services médicaux :

1. Améliorer les parcours et les compétences des professionnels

- > obtenir la classe 6 pour les infirmières ayant la reconnaissance de spécialité en santé au travail,
- > obtenir la classe 6 pour les infirmières en médecine de soins formées à la pratique avancée, notamment pour assurer des soins en complément des médecins pour les salariés atteints de maladie chronique,
- > maintenir et développer la compétence des infirmières en aptitude sur le champ de la prévention en santé publique et santé au travail,
- > obtenir la classe 7 pour l'ensemble des psychologues cliniciens ou du travail,
- > favoriser les parcours du personnel paramédical entre les trois médecines.



2. Améliorer l'organisation du travail

- > exiger une stratégie de développement de chacune des trois médecines,
- > clarifier et harmoniser les missions des infirmières dans leur rôle propre tel que défini par le décret de compétences,
- > recruter les personnels nécessaires pour couvrir l'ensemble des missions des infirmières (sauveteur secouriste au travail, gestes qui sauvent, correspondant hygiène et environnement, prévention des risques alcool et psychoactifs...),
- > déployer un nombre suffisant d'assistantes en santé au travail sur les cabinets médicaux régionaux, visant à améliorer le travail collaboratif entre les médecins du travail et les infirmières en santé au travail.

3. Améliorer les conditions de travail et l'attractivité

- > recentrer les médecins sur leur cœur de métier (délégation vers les infirmières, secrétariat pour les tâches administratives...),
- > recentrer les infirmières sur leur cœur de métier, par exemple retrait des missions du type correspondants sécurité incendie, environnement, patrimoine,
- > mettre en place une offre de médecine du travail « itinérante », visites médicales et prévention, pour maintenir de la proximité avec les salariés.

“
**L'UNSA-
Ferroviaire est
engagée de
longue date dans
la défense des
trois médecines
intégrées au sein
du groupe
SNCF...**
”



Les services de l'action sociale



Siège de l'action sociale, unités d'action sociale, centres d'orientation scolaire et professionnelle, centres médico-psycho-pédagogiques, établissements de séjours temporaires.

LES BÉNÉFICIAIRES AU CŒUR DU PROJET DE SERVICE !

L'UNSA-Ferroviaire est engagée de longue date dans la défense d'une politique d'action sanitaire et sociale ambitieuse - notamment au sein de la CO-FASS et du conseil d'administration de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel ferroviaire (CPRPF) - au service de tous les bénéficiaires, avec les objectifs suivants :

- > articuler la **feuille de route de l'action sociale** autour de trois fondements indissociables :
 - action sociale de caisse pour les pensionnés,
 - action sociale de caisse pour les actifs statutaires et demain les contractuels,
 - action sociale d'entreprise,
- > ancrer durablement l'action sociale dans un **accord de groupe** spécifique précisant ses missions, son financement (FASS) et son pilotage politique (CO-FASS),
- > garantir la **continuité de la prise en charge**, y compris pour les salariés SNCF transférés dans le cadre de la concurrence,
- > maintenir et développer l'**approche globale de l'individu et la complémentarité des prestations** en nature (accompagnement médico-social, hébergement) et en espèces (chèque emploi service universel, secours, aide à projet, hébergement...),
- > élaborer un **projet de service** (document métier) à partir de la feuille de route de la DRH groupe (document politique) en associant les professionnels de l'action sociale, les représentants des bénéficiaires, les partenaires, les clients,
- > déployer une **démarche qualité** en tenant compte des recommandations de la haute autorité de santé en matière de gestion d'établissement et service médico-social.

DES PROFESSIONNELS DE L'ACTION SOCIALE RECONNUS ET VALORISÉS !

Les professionnels du soin et de la relation d'aide ont été en première ligne lors de la crise sanitaire liée au Covid. Les promesses gouvernementales de meilleure reconnaissance n'ont pas été tenues ou tardent à se concrétiser. Il en résulte une profonde crise de l'emploi, se traduisant notamment par une difficulté à couvrir les postes vacants.

L'UNSA souscrit à l'ensemble des axes d'amélioration contenus dans le *Livre blanc du travail social* publié par le Haut conseil du travail social fin 2023 : vos représentants en feront une boussole dans les échanges avec la direction. Ils porteront les revendications suivantes auprès des dirigeants du GIE et de la direction de l'action sociale :

1. Améliorer les parcours et les compétences des professionnels

- > obtenir la classe 6 pour les professionnels du social ayant développé des compétences dans certaines spécialisations :
 - service social du travail « conseiller du travail »,
 - accompagnement familial « médiateur familial »,
 - accompagnement des pensionnés, « évaluateur grille FRAGIR »,



- > cultiver et renforcer les synergies entre les métiers (pas de travailleur social unique !),
- > maintenir et renforcer l'animation métier assurée par des professionnels diplômés,
- > privilégier les candidatures de professionnels du social dans les postes décisionnels, pour revenir aux fondamentaux des métiers,
- > garantir un haut niveau de réflexion éthique et déontologique, compte tenu des contraintes spécifiques d'une action sociale intégrée à l'entreprise qui est amenée à recueillir des informations sensibles relevant de la sphère privée.

2. Améliorer l'organisation du travail

- > maintenir une organisation du travail cohérente sur l'ensemble du territoire en tenant compte des spécificités de chaque public : salariés, parents, retraités,
- > repenser le métier de secrétaire de territoire en déployant un nombre suffisant de SECAS pour recentrer les professionnels sur leur cœur de métier.

3. Améliorer les conditions de travail et l'attractivité

- > garantir le respect des spécificités de chaque métier, tout en animant la pluridisciplinarité et la complémentarité entre les métiers (secrétaire, assistant de service social / conseiller en économie sociale et familiale / éducateur spécialisé / psychologue / médecins...),
- > recentrer les travailleurs sociaux sur leur cœur de métier,
- > améliorer les processus de décisions pour une organisation du travail plus fluide et un meilleur service à l'utilisateur (limitation des irritants).



L'UNSA souscrit à l'ensemble des axes d'amélioration contenus dans le Livre blanc du travail social publié par le Haut conseil du travail social fin 2023...



Paie et prestations administratives (PPA)

Flexibilité, adaptabilité, accommodation, modularité, modification, harmonisation sont autant de termes que chaque agent a pu entendre ces dernières années.

Changements de réglementation du travail, fiscale et financière, nouveaux outils, modifications des processus, changements d'organisation forment le quotidien de tous les acteurs de PPA. **Les métiers sont complexes, en constante évolution et demandent au quotidien beaucoup de flexibilité et de réactivité** avec des dossiers à traiter dans l'urgence et des échéances de traitement à respecter.

L'UNSA-Ferroviaire a toujours été actrice dans la défense, le soutien et l'accompagnement des agents des différents centres de services partagés (CSP) dont PPA fait partie grâce à leur expertise, leur expérience terrain et leur présence dans les différentes instances.

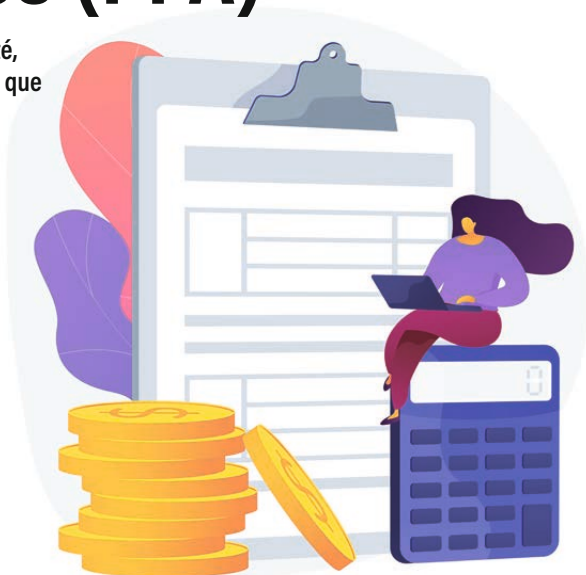
Depuis plusieurs années, l'UNSA-Ferroviaire est garante de vos intérêts et de la protection des conditions de travail par le dialogue, la négociation et l'action.

RECONNAISSANCE

En 2023, l'UNSA-Ferroviaire a exigé et obtenu le **versement d'une prime** aux utilisateurs du nouvel outil NOGS, ainsi qu'à celles et ceux ayant participé à la phase de test du logiciel. L'UNSA-Ferroviaire demeurera force de proposition pour imposer une **reconnaissance du travail fourni** et de l'implication de tous les agents de PPA. Cette reconnaissance passera aussi bien par le parcours de carrière des agents que par l'amélioration de leur rémunération.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires individualisés, tableau de service, forfait en jours, déménagement, réorganisation des services... L'UNSA-Ferroviaire est en alerte face à tous les projets de **modifications de vos conditions de travail** et œuvre sans relâche pour faire respecter vos droits. L'UNSA-Ferroviaire continuera d'exiger en permanence de la part de l'entreprise que les agents travaillent dans de bonnes conditions afin d'éviter tous risques psychosociaux.



NOGS, OPTIMUM, IAR ...

Si l'évolution numérique fait partie du quotidien des agents, elle n'en demeure pas moins une source de bouleversement des méthodes de travail des agents de PPA qui nécessitent des formations adéquates. L'UNSA-Ferroviaire est et restera vigilante face aux **risques inhérents à la mise en place de nouveaux outils**. Pour l'UNSA-Ferroviaire, c'est l'outil qui doit s'adapter aux besoins des agents et pas l'inverse ! Actions en CSE / CSSCT, demandes d'audiences, etc. L'UNSA-Ferroviaire utilise tous les leviers possibles pour que ces évolutions se fassent dans l'intérêt des agents.

Dernier exemple en date : l'IAR (Intelligent Auto Rooting) qui permet l'attribution automatique par compétences des demandes en APF, en test dans plusieurs APF, ne donne pas pleinement satisfaction. Face à l'urgence de la situation, l'UNSA-Ferroviaire a alerté la direction au travers d'une DCI sur ces dysfonctionnements générateurs de stress, afin qu'ils soient rapidement corrigés.

RECRUTEMENT

Pendant plusieurs années la politique menée par la direction de PPA a été de réduire drastiquement les coûts et les effectifs au détriment des conditions de travail. **Le manque d'effectif ne peut pas être pallié par de l'intérim sur le long terme** et doit rester exceptionnel. Aujourd'hui, grâce à l'intervention de l'UNSA-Ferroviaire, la tendance s'inverse, mais à ce jour, ce n'est pas suffisant. L'UNSA-Ferroviaire continuera de revendiquer un plus grand nombre de recrutements pérennes au sein de PPA pour les années à venir.

CSP Compta

Au 1^{er} janvier 2024, certains services comptabilités des SA Gares & Connexions, de la SA Réseau et de SNCF Holding ont intégré le groupement d'intérêt économique (GIE). Ils composent aujourd'hui le CSP Comptabilité du GIE SNCF Optim'Services.

Même si l'UNSA-Ferroviaire était opposée à la création du GIE, énième morcellement de l'entreprise, il était invisable de ne pas accompagner et soutenir les salariés qui devaient intégrer cette nouvelle structure juridique. Tout au long de l'année passée, **l'UNSA-Ferroviaire a été au plus proche des salariés des services de comptabilité** pour les écouter, les renseigner et les accompagner dans cette évolution imposée par l'entreprise.

Cette présence de l'UNSA-Ferroviaire perdurera au-delà de cette période afin de défendre les intérêts professionnels de tous les salariés et s'assurer que l'intégration dans cette nouvelle structure soit sans impacts sur leurs conditions de travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CHARGE DE TRAVAIL

Charge de travail, répartition de celle-ci tout au long de l'année, heures supplémentaires devant être réalisées, ambiance au sein du collectif de travail, l'UNSA-Ferroviaire répond toujours présente pour **défendre vos conditions de travail** et vous représenter. L'UNSA-Ferroviaire travaille pour qu'elles s'améliorent au quotidien.



RECRUTEMENT

Les métiers de la comptabilité exigent des connaissances pointues. Qu'il s'agisse de la comptabilité clients, fournisseurs, des frais professionnels, les missions au sein du CSP Comptabilité nécessitent rigueur, maîtrise des processus comptables. Mais **la qualité ne peut être optimale si l'effectif est insuffisant**. Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est impératif que la charge de travail soit réévaluée et que les moyens nécessaires soient mis en place en recrutant si besoin.

“
... l'UNSA-Ferroviaire répond toujours présente pour défendre vos conditions de travail...”

Besoin d'un coup de main ?



Dans les moments sensibles, vous pouvez compter sur nous !

Parce que personne n'est à l'abri des moments difficiles de la vie, **votre complémentaire santé et/ou prévoyance vous protège lorsque vous et votre famille en avez le plus besoin** (aide à la famille, aux aidants familiaux, en cas de fragilités budgétaires, de handicap ou de cancer).

Pour en savoir plus sur votre **accompagnement social**, consultez notre site internet **malakoffhumanis.com**



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Malakoff Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181- Siège : 21 rue Laffitte 75009 Paris